

La citoyenneté européenne

Fiche n°5



Déroulement :

- Accueil et présentation de la Maison de l'Europe (5mn)
- Qui est citoyen européen ? Quels sont les droits et les devoirs de chacun ? (20mn)
- Qui défend les droits des citoyens ? (10mn)
- La Charte des droits fondamentaux. (15mn)

Durée de l'animation : 0h50

Lieu de l'intervention :

Salle animation de la Maison de l'Europe/établissement scolaire.

Thème(s) abordés :

Les droits et les devoirs de chacun.

Objectif(s) :

Eveiller et susciter la réflexion autour des questions liées à la citoyenneté européenne.
Développer le sentiment d'appartenance au territoire européen.

Matériel :

La Charte des Droits Fondamentaux.

Documents distribués :

La Charte des Droits Fondamentaux.

Coût :

L'intervention a un coût, mais pour les structures qui se trouvent sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque, seule une adhésion à l'association est demandée. Cette animation s'inscrit dans le cadre des missions de la Maison de l'Europe, Centre d'Information « Europe Direct » financé par Dunkerque Grand Littoral Communauté urbaine et l'Union européenne.

Pour les structures qui se trouvent en dehors de la Communauté urbaine de Dunkerque, nous contacter, une grille de participation aux frais vous sera remise.

Production Maison de l'Europe Centre d'Information « Europe Direct » Dunkerque Flandre

Mis à jour le 14/06/2011. CM. Page 1 sur 1

